

Avis de constitution

SOCIETE « KYMFA CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBI 2 CITE
PIVOINE., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUE en date du 08/01/2023 reçus par Me MAIMOUNAT TOURE, et enregistrés au CEPICI le 25/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYMFA CONSTRUCTION »

Objet : La Société a pour objet, en tout pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

Tous travaux bâtiments publics (BTP) ;

Le soudage, la peinture de charpentes métalliques et ouvrages métalliques de tous ordres ;

L'expertise des ouvrages métalliques de tous ordres ;

La réparation ou la peinture d'ouvrages métalliques de tous ordres ;

Le génie civil ;

L'assainissement, le terrassement, routes, drainages ou gabions de tous ordres ;

Le montage d'ossatures bois de tous ordres ;

La réalisation, la gestion d'équipements de loisirs ou sportifs y compris tous établissements hôteliers et restauration ;

La sécurité incendie, notamment la sécurité bâtiments, l'assistance ;

La formation, le conseil et études en matière de prévention des incendies ;

La santé et la sécurité au travail ;

La consultance ;

L'application de produits agro-pharmaceutiques ;

Toutes prestations de service liées à l'objet ci-dessus ;

La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou

étrangères ayant un objet similaire ou connexe, et dans toutes entreprises industrielles ou commerciales ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE 2 CITE PIVOINE., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M ISMAIL KAMATE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00976 du 29/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12201/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

